

Pour trouver rapidement des milliers d'images de qualité libres de droit et souvent gratuites, voici une liste incontournable de moteurs de recherche, banques d'images et plateformes de partage photos.

Dans le domaine de la photographie, **une image est une oeuvre protégeable au titre du droit d'auteur** et il n'est donc permis de l'utiliser sans l'accord préalable de son auteur, sauf si la photo est sous licence ou contrat d'utilisation avec des droits autorisés et que les conditions de son utilisation sont respectées.

<http://www.surfandbiz.com/article/40-sites-images-libres-de-droit.htm>